

# Projet de loi n°21

## Loi sur la laïcité de l'État

---

### AMENDEMENT

#### ARTICLE 8

Le premier alinéa de l'article 8 est modifié par l'ajout, après les mots, « visage découvert », des mots « lorsque ces vêtements contreviennent à un des quatre critères suivant : prosélytisme, devoir de réserve, exercice de la profession et norme de sécurité. »

Rejeté  
KRP

# Projet de loi n°21

## Loi sur la laïcité de l'État

---

### AMENDEMENT

#### ARTICLE 27

L'article 27 du projet de loi est modifié par :

la suppression, au paragraphe 1, des mots « , et ce, tant qu'elle exerce la même fonction au sein de la même organisation; »

la suppression, au paragraphe 2, des mots « et ce, jusqu'à la fin de leur mandat; »

la suppression, au paragraphe 3, des mots « et ce, tant qu'elle exerce la même fonction et qu'elle relève de la même organisation; »

la suppression, au paragraphe 4, des mots « sauf si ce contrat est renouvelé après cette date; »

la suppression, au paragraphe 5, des mots « et ce, tant qu'elle exerce la même fonction au sein de la même commission scolaire. »

l'ajout du paragraphe 6 : « à une personne ayant commencé, avant la sanction de la présente loi, une formation post secondaire menant à une profession similaire à celle visée dans l'ensemble du présent article. »

Rejeté  
KRP